



CEE OBJECTIF ZÉRO DÉFAUT en rénovation énergétique : PAC (BARTH-104, 129, 159)

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

Pour les salariés et chefs d'entreprises spécialisés en travaux de rénovation énergétique.

Pré-requis

Connaissances de l'installation d'une Pompe à chaleur.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne installation d'une Pompe à Chaleur.
- Maîtriser les référentiels de contrôle CEE PAC.
- Savoir utiliser les fiches auto-contrôle CEE PAC.

Conformément à l'article L6313 du code du travail, cette action de formation relève de l'adaptation et du développement des compétences des salariés et de l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

Description / Contenu

Accueil des participants.

Présentation des objectifs de la formation.

Présentation de Fiches d'Opérations standardisées (FOS) liées à la PAC.

Revue des critères d'éligibilité des FOS et paramètres nécessaires au calcul du montant de certificats d'économies d'énergie.

Étude d'une installation de PAC et des points de contrôle associés :

- Généralités
- Dimensionnement du générateur et sa note
- Réseau hydraulique
- Implantation du générateur
- Réseau frigorifique
- Émetteurs (plancher, radiateur, ventilo-convecteur)
- Régulation, raccordements électriques
- Production ECS (double service)

Référentiels et fiches auto-contrôle CEE PAC.

Validation de la bonne utilisation de la fiche auto-contrôle CEE PAC.

Bilan et synthèse de la formation.

Modalités pédagogiques

Par le biais de QCM, les stagiaires s'évalueront sur les différents thèmes.

CREFAB 67 rue Pierre Tal-Coat, 27000 EVREUX FRANCE

Tél : 09 77 25 04 04 - Fax : Variable non renseignée - Email : ecrire@crefab.fr - SIRET : 50198586500010

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23270148027 auprès du préfet de région Normandie





La formation s'articule autour d'apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation. Cette action de formation permet l'adaptation et le développement des compétences des salariés et l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation qualitative de fin de stage.

Validation du stage par un test.

Attestation de formation délivrée en fin de stage.

Equipements de Protection Individuelle(EPI)

Aucun.